

**Département du Développement territorial Aménagement du Territoire – Urbanisme**Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

URBANISME



T. 068 68 10 80 F. 068 68 10 89 urba@ath.be - www.ath.be

## AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la S.A. Groupe DEBACK-TEXO, rue Théodor Klüber 1 B à 7711 Dottignies.

Le terrain concerné est situé Rue de la Grande Carrière - Rue du Sart à 7802 Ormeignies , et cadastré 11e division, section B n°692B.

Le projet vise à construire 19 habitations unifamiliales avec cabine électrique et point d'apport volontaire (PAV), et présente les caractéristiques d'enquête suivantes : R.IV.40-1 §1er 7° demandes de permis d'urbanisme visées à l'article D.IV.41 (modification de la voirie communale).

L'enquête publique est réalisée en vertu du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être examiné durant la période d'enquête à l'Administration communale, Service Urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath:

- -du lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h à 16h et vendredi de 8h à 14h (non stop);
- -le mardi jusque 20h (un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr Bataille, Service urbanisme, téléphone : 068/68 10 80, mail : urba@ath.be).

Des explications peuvent également être obtenues par téléphone ou par courriel à l'adresse <u>urba@ath.be</u>. Une partie du dossier peut être consultée via le site <u>www.ath.be</u>

L'enquête publique est ouverte le 24/04/2024 et clôturée le 24/05/2024.

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- -par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;
- -par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be
- -remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve au centre administratif.

L'enveloppe ou le courrier électronique portera la mention : BC202400071. A peine de nullité, les envois par courrier sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou avant le 24 mai 2024 à à l'Administration communale, service urbanisme, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Bataille dont le bureau se trouve au service urbanisme.

Ath, le 17/04/2024

Le Directeur général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

Bruno LEFEBVRE





## Extrait du plan parcellaire cadastral

Centré sur : ATH 11 DIV/ORMEIGNIES/ Situation la plus récente Fait le 09/06/2022 Échelle : 1 : 2500

B310n B310s2 8290b2 **B310m** B2891 A304e A305x B310I B288d B286e B293h B290g2 B286h A305y B294f B286g A307a A305w B296d B286m B301f B286I A305v B301p B2971 B286k  $\widehat{f \pm}$ B280t B301m B286p B299y A309c B277s B306f e de Valenciennes B300y B277r B302f B279e **B280**k B304<del>61</del> B303f A310f B279f B306g Rue B276c 😭 B269e B274v Chemin B2139 de Chaussee. B2734 Bétissart A331m A311h2 B268e B267r B252I B323e A324g B692b B264<sub>K</sub> B266g **B252k** B250h de la Grande Carrière + B252h B249n La Rouge BLASIM A320g B252g A318h B262d B249I B253f B244d B323f B243g B253e B247h B258d B258c B257h Rue du Sart B237n B181b2 B18122 B255k B180e B181W B2551 B181y B235b B188I B180c B174b B179p B234a2 B234h B234h2



